Le Pays Loire Beauce UN TERRITOIRE EN ACTION, DES ACTEURS QUI SE MOBILISENT

POUR RÉNOVER LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉNERGIVORES

Eclairer mieux et dépenser moins : tout un programme, quand on sait que l'éclairage public représente en moyenne 30% des consommations d'électricité d'une commune.

Après un diagnostic territorial de l'éclairage public, permettant de planifier et d'estimer le coût de cette rénovation, 21 communes du territoire se sont engagées dans d'importants travaux de modernisation de leurs installations.

Au total, ce sont près de 4000 points lumineux qui ont été rénovés, avec le remplacement de la quasi-totalité des lampadaires les plus énergivores et néfastes en termes de pollution lumineuse.



Ecoles, mairies, centres de loisirs, salles des fêtes ou encore centres socio-culturels : ce sont autant de bâtiments publics, disséminés sur le territoire, qui ont fait l'objet d'une rénovation énergétique complète.

Ces travaux étaient placés sous le signe de l'exemplarité, puisque, selon les projets, ils ont permis d'atteindre de hauts niveaux de performance énergétique, ou bien ont fait appel à une part importante de matériaux biosourcés.



Se chauffer grâce aux énergies renouvelables plutôt qu'aux énergies fossiles, c'est l'alternative retenue par plusieurs communes et établissements médico-sociaux du territoire, qui ont fait le choix de la géothermie ou du bois-énergie.

Chaufferies biomasse ou installations géothermiques alimentent ainsi en chauffage, selon les cas, un ou plusieurs bâtiments raccordés par un réseau de chaleur.

Pour encourager le déploiement de ces installations, accompagner les porteurs de projets et leur apporter un soutien financier, le Pays Loire Beauce et des collectivités voisines se sont engagés dans un partenariat avec l'ADEME.









L'Europe investit dans les zones rurales.





